

Présents : Antoine Ivarnes, Frédéric Roux, Yves Nicolas, Jean-Charles Fournon, Éric Armand.

Pouvoir(s) : Christine Fossion à Eric Armand, Sylvie Recorder à Frédéric Roux, Denis Teste à Antoine Ivarnes, Laurence Cocquet à Jean Charles Fournon,

Absent(s) : Nadège Rancon

Secrétaire de séance : Frédéric Roux

Autorisation d'ajout à l'ordre du jour :

Fixation de l'indemnité du Maire à 8,85 % de l'indice
Voté à l'unanimité

A l'ordre du jour :

Transfert de compétence PLU à la Communauté de commune (CCBDP)

Contre : 8

Abstention : 1

Vœux de soutien du conseil municipal au « Manifeste des Maires et des Présidents d'intercommunalité pour des communes fortes et vivantes au service des citoyens »

Pour : 3

Abstention : 6

Résultats des budgets 2016

1 - Budget Centre de Vacance :

Excédent de fonctionnement de 3310,01 € ne permet pas d'éponger le déficit de 2015 de -5305,40 €

Excédent d'investissement : 7743,58

2 – Budget Eau Assainissement :

Excédent de fonctionnement de 38910,67 € (qui aurait dû être réduit de 20 000 € correspondant à la mise à disposition des agents communaux)

Excédent d'investissement de 3433,73 €

3 – Budget Commune :

Excédent de fonctionnement de 7649,99 € (qui aurait dû être augmenté des 20 000 € du budget Eau/Ass.)

Déficit d'investissement de 26735,67 €

Commentaires : Globalement les 3 budgets confondus nous sommes excédentaires, le déficit d'investissement de la commune est dû au fait que nous avons perçu les subventions du Département en 2014 alors que nous avons réalisé la rénovation des murs du cimetière et les WC public en 2016.

Débat d'orientation budgétaire

Pour cette année 2017, le projet le plus important c'est le raccordement avec le réseau d'eau potable de Rochebrune pour un coût prévu de 160 000 € financé à 80 % par l'état, l'agence de l'eau et le département soit un reste à charge de 32 000 € pour lequel nous réaliserons un emprunt.

Toujours sur le budget Eau nous réaliserons la réfection de 190 m de conduite au départ de la source du Poët pour 13 106,40 € enfin nous réaliserons aussi le curage de notre Station d'épuration qui en est à 12 années de fonctionnement pour un coût de 13761 €

Pour le budget commune pas d'investissement particulier à par l'entretien des voies communales comme chaque année mais des dépenses en fonctionnement en augmentation pour le SIVOS, les cantines et le traitement des platanes

Sainte-Jalle

Conseil municipal du 4 mars 2017 - 8h30

Pour le budget Centre de Vacances nous prévoyons un investissement pour la mise aux normes Gaz et Électricité et le renouvellement d'une partie de la literie à hauteur de 15000 €

Nous avons reconduit notre aide aux associations et avons accepté une nouvelle association du village, « aux fils de la vallée bleue »

Questions diverses

Nous avons reçu un courrier de M Patrick Resneau concernant le chemin rural des Hubacs.

Il nous est demandé de ré ouvrir une partie de ce chemin rural.

Après discussion, le conseil n'a pas souhaiter intervenir sur ce chemin Rural, les communes n'ayant pas d'obligation d'entretien des chemin ruraux, il revient aux usagers d'en assurer l'entretien, c'est ce que font tous les usagers des autres chemins ruraux de la commune.

Le Maire est chargé de faire un courrier à M Resnaud dans ce sens.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le conseil clôture ses travaux à 12 h

Antoine Ivarnes